

Coopérative SA à directoire et conseil de surveillance à capital variable

**Ouvaton**, Siège Social 16 bis rue d'Odessa 75014 PARIS

438 168 718 R.C.S. PARIS N° TVA FR 93438168718

[pilotage@ouvaton.coop](mailto:pilotage@ouvaton.coop)

<http://ouvaton.coop>

---

## Rapport de gestion relatif à l'exercice 2009

*Conçu par l'équipe d'administration d'Ouvaton, rédigé par Philippe Ladame (président du Directoire) et présenté au Conseil de Surveillance réuni le 12 avril 2010.*

### I) Rapport moral

Il est remarquable qu'après trois années de difficultés importantes, notamment techniques, le nombre de comptes ouverts chez Ouvaton soit encore de près de 2500. Cela montre un réel attachement au projet Ouvaton et aux valeurs qui le sous-tendent.

Héberger les services internet qu'on souhaite utiliser dans le cadre de la coopérative, c'est refuser de voir les choix dictés par la recherche du profit, c'est garder une certaine maîtrise des opérations techniques mises en œuvre, c'est refuser l'utilisation occulte de données personnelles, c'est participer à construire un lieu possible d'échanges et d'entraide.

Je ne dis pas que ces objectifs sont pleinement atteints, mais ils constituent notre lien. Je ne dis pas non plus que l'attachement commun à ces objectifs nous dispense d'apporter solution à nos problèmes, mais il est la motivation pour sortir d'une longue période de dysfonctionnements et l'espoir que c'est possible.

L'année 2009 semble avoir vu, au 4ème trimestre, la fin de la baisse du nombre de coopérateurs. Mais elle a vu aussi l'affirmation d'un déséquilibre déficitaire. Nous espérons que les efforts de transparence et de connaissance que nous avons entrepris pour améliorer la situation porteront rapidement leurs fruits.

### II) Rapport sur l'évolution du nombre de sociétaires et de coopérateurs

En juin 2008 (première donnée que j'ai constatée), 3300 comptes étaient ouverts. Ce nombre a baissé jusqu'à un plus bas historique de 2245 en novembre 2009. Sur ce nombre, 1955 appartenaient à des sociétaires.

Au 31/12/09, le capital de la société était composé de 7643 parts.

Il est important d'avoir en tête que seules 3400 de ces parts sont aujourd'hui détenues par des sociétaires ayant des comptes ouverts.

Plus de 200 parts ne sont encore libérées qu'à 50 %. Nous avons mis en place la procédure appropriée de mise en demeure auprès des souscripteurs pour régulariser cette situation. Le dernier stade consiste à annuler ces parts

orphelines, ce qui est proposé aux délibérations de l'assemblée générale.

Le total de nos capitaux propres s'élevait en fin 2009 à 93 300 euros. En baisse de 7 300 par rapport à l'année précédente, cela reste un volume conséquent (détenu toutefois majoritairement par des gens qui ne sont plus utilisateurs).

### III) Rapport sur les recettes et les dépenses

Le document de synthèse qui vous est soumis est, dans ses pages 3 et 4, complet et éclairant. Il intègre les amortissements, les produits exceptionnels, les produits financiers.

On observera que le déficit de 8 500 euros auquel il conclut ne résulte pas tellement d'une augmentation des dépenses (même si certaines auraient pu être minorées), mais surtout d'une nette chute des recettes.

Cette chute s'explique par deux facteurs :

- la baisse du nombre des comptes actifs
- la baisse du montant des facturations de dépassement DISK.

Quant aux charges, leur répartition interne change significativement (moins d'amortissement, plus d'impôts et d'honoraires), mais leur volume reste assez comparable à l'année passée.

Il ressort assez clairement de l'ensemble qu'une redéfinition de l'offre et des tarifs d'Ouvaton est nécessaire. Dans cette perspective, je souhaite attirer l'attention sur le fait que, sur nos 86 000 euros de charges d'exploitation, 60 000 environ sont des charges qui ne dépendent pas de la quantité de ressources utilisées par les coopérateurs.

Si l'exercice a été déficitaire, notre situation de trésorerie reste néanmoins très bonne. Cela s'explique par le fait que les sociétaires qui partent font fréquemment don de leurs parts à Ouvaton (227 dons ; 107 remboursements). Cela est surtout dû au fait qu'un nombre important de sociétaires ont cessé d'utiliser les services sans indiquer, à ce jour, ce qu'ils souhaitaient faire de leurs parts. Il y a là pour nous une source d'incertitude.

Au 31/12/2009, la trésorerie d'Ouvaton était de 102 810 euros, se composant de 75 000 euros sur comptes à terme et de 27 810 euros sur le compte courant.

Compte tenu du nombre de parts constituant le capital au 31/12/2009 et du résultat d'exploitation de l'exercice, il vous est proposé de fixer à 11,61 euros (onze euros soixante et un centimes) la valeur de remboursement des parts dont le remboursement a été demandé au cours de l'année 2009.

#### IV) Rapport sur le fonctionnement et le contrôle interne

L'année 2009 a été marquée par des tiraillements entre le Conseil de Surveillance (CS) et le Directoire. Ceux-ci ont été particulièrement nets dans la préparation de l'AG tenue en juin dernier et de la définition des nouveaux statuts d'Ouvaton. Ils ont amené le CS à nommer, le 18 juillet, Philippe Ladame à la présidence du Directoire. A cette même date ont été élus Rodéric Aarsse, président du CS (en remplacement de Philippe Ladame) et Loïc Dayot, vice-président du CS (en remplacement de Rodéric Aarsse).

La deuxième moitié de l'année a été tendue, les relations entre Esther Joly et le reste de l'équipe se dégradant encore. Nommée au Directoire le 21 juin 2008, elle a cessé d'en faire partie le 31/12/09.

En dépit de ces difficultés nous avons pu exercer nos contrôles internes dans de bonnes conditions :

- **Communication** : l'effort de communication en direction des coopérateurs, qui avait été entrepris précédemment, a été poursuivi en 2009. Il s'est exprimé par l'envoi de 5 circulaires "Echos de la Coop" ; par des mises à jour du site (notamment de sa page d'accueil) ; par la mise en place d'un système d'assistance par tickets ; par la centralisation du courrier à l'adresse du siège.

- **Connaissance** : en 2008 nous avons commencé à assembler des informations et à pouvoir effectuer un début de suivi statistique. Cet effort a été reconduit et a connu un développement décisif avec la mise en route de la gestion des parts sociales via un module développé par Stéphane Le Sollic, directeur technique.

Nous avons aussi, mais insuffisamment, avancé sur l'inventaire de nos immobilisations et de nos archives. Et nous avons identifié des problèmes pour lesquels des solutions seront apportées en 2010.

- **Transparence** : début août 2009 a été installée une plate-forme Agora qui permet la mise en ligne, à destination des administrateurs, des documents comptables. Sont notamment mis à disposition, désormais, les relevés mensuels de banques et les indicateurs statistiques.

- **Échanges** : au cours de cet exercice passé, nous avons commencé à recourir aux réunions téléphoniques (alternant avec les rencontres traditionnelles tenues à Paris). Une bonne partie des échanges continuent de se faire entre les réunions sur une liste de diffusion nommée "encommun" qui réunit les membres du Conseil de Surveillance et ceux du Directoire. Le CS a, en outre, son propre canal d'échanges.

Les documents préparatoires à la présente AG ont pu être fournis au CS, dans une première version dès janvier 2010 et dans la version définitive dès le 12 mars 2010. Les comptes, arrêtés le 12 avril lors d'une réunion du CS, n'ont pas fait l'objet de remarques particulières. Ils ont été approuvés par Monsieur Moreau, Commissaire aux Comptes, le 12/04/2010.

V) Quelques orientations pour conclure :

Des progrès ont été réalisés sur le plan de l'administration d'Ouvaton, notamment grâce à l'investissement des membres du CS et l'aide efficace de Robert Caillat. Il nous reste à trouver une organisation pérenne qui repose moins sur le bénévolat et à mettre d'aplomb encore deux, trois choses. J'ai bon espoir d'y parvenir.

L'autre aspect qui conditionnera le devenir d'Ouvaton, sera notre capacité à améliorer encore la stabilité retrouvée de la plate-forme et à nous doter d'une application de gestion fiable et efficace. J'espère que nous y parviendrons au cours de cette année 2010.

Cela supposera de reprendre une politique d'investissements (pour le développement de l'application de gestion et le renouvellement de matériels). Nous proposerons à cette fin d'augmenter nos recettes, d'une part en adoptant une nouvelle grille de services et de tarifs d'Ouvaton, d'autre part en travaillant à l'augmentation du nombre de comptes ouverts (avec un objectif à 2 ans de 3000).

Je vous remercie de votre attention, ainsi que du soutien que vous pourrez apporter à la coopérative, par votre présence, bien sûr, mais aussi, si vous le pouvez, en participant aux projets d'Ouvaton (accueil des nouveaux ; mise à jour du site ; soutien au "libre" ; formations ...).

À Guidel, le 05/04/2010

Philippe Ladame